

Le Moi ! (1) – par Rav Imanouël Mergui

Le Moi et sa définition est un des sujets des plus primordiales dans la vie de l'homme. Ce sujet n'appartient pas qu'aux psychologues et aux médecins de l'être. Le moi est une notion fondamentale dans la Tora. Si certains pensent que le moi n'a pas de place dans la Tora qu'ils s'empressent de venir découvrir le contraire. Sinon il y a deux possibilités, soit ils vont vivre une Tora en décalage d'eux-mêmes..., ceci a bien évidemment de nombreuses conséquences néfastes – ça crée de la frustration, de la mauvaise humeur, du manque d'enthousiasme à s'adonner à la Tora etc. ; soit ils vont arrêter (totalement ou partiellement) de pratiquer. Surtout que nous sommes dans une ère qui veut que l'homme n'agisse pas à contre-courant de lui-même. Le moi nécessite et exige un effort qui aboutit à un apaisement donc à la joie (simh'a). Tout "moi" qui se limite à se défaire de tout effort soit-il est un "moi" imaginaire et donc éphémère. Comment trouver le "moi" dans ce contre-courant du moi ? Le "moi" primaire (animal) n'aboutit à pas grand-chose (voire à rien). Le "moi" réel est celui qu'on doit chercher à l'intérieur de soi. Lorsque certains disent "fais ce qui te convient tout ira bien", c'est une vérité en soi mais le contexte dans lequel c'est

dit c'est un mensonge. Par exemple... Il ne manque pas d'exemple où la société apprend à l'homme, au nom de la liberté, d'être lui-même c'est bien souvent pour se déculpabiliser ou s'alléger d'un quelconque devoir. La religion (oups, la TORA !) est vécue comme un fardeau qui s'ajoute à l'homme et où l'homme ne s'y retrouve pas spécifiquement. Comme si le schéma voulait qu'il y ai le moi et en parallèle du moi il y a la Tora. Cette vision erronée de la Tora découle d'une méconnaissance de la Tora et du Moi !!! Il est vrai que la Tora ne nous laisse pas faire ce que l'on veut. L'homme est contraint à chaque geste, chaque pensée, chaque parole etc. de s'assurer que ce qu'il fait répond aux exigences de la Tora. La Tora ne se limite pas à la bar-mitsva, mariage et enterrement. La Tora c'est chaque seconde de sa vie qui doit se calquer aux normes et aux valeurs de la Tora. Manger, boire, sortir, s'habiller, voter, commercer, lire, ETC., TOUT EST TORA. Cette dite contrainte est le résultat d'une vision malaisée de la religion et du culte. Qu'est ce qui se passe dans les autres cultes ? Cela n'est pas intéressant, il y a une confusion des cultes, on veut à tout prix comparer ou différencier les autres cultes et la Tora. La Tora n'est pas un culte parmi d'autres !!! La Tora (sans faire le froum – religieux borné...) promet à

l'homme d'aboutir au MOI ; moi c'est moi ! et...D'IEU – le D'IEU qui est en moi, le moi animé de D'IEU, une parfaite harmonie osée entre l'homme et D'IEU. Non pas un D'IEU loin des hommes, qui siège dans le ciel et qui nécessite des intermédiaires pour s'adresser aux hommes, à l'homme. Un D'IEU qui se conjugue à l'homme – tout homme soit-il. Ne cherche pas D'IEU au-delà des cieux et des océans, il est en toi-même. Il est où tu es ! J'adore (enfin je déteste) la question "mais où est D'IEU ?!". Achem Tsiléh'a !, a dit le roi David (en français ça donne : D'IEU est ton ombre...). Si tu ne trouves pas D'IEU c'est que tu ne te t'es pas trouvé ou pire encore tu ne t'es même pas cherché, ou plus vicieux encore tu ne t'évertues pas à mettre ton moi en valeur. Qui suis-je ou que suis-je ? Comment la Tora assure à l'homme une totale harmonie entre lui-même dans un premier temps et entre lui et D'IEU ? Qu'est-ce que le moi ? Quelle est sa place dans la Tora ? C'est autant de questions importantes qu'on se doit de répondre. Fort heureusement notre Grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsal nous a initié à cette aventure fabuleuse du MOI (voyez Alé Chour I et II – retrouvez également une partie de ses enseignements sur www.cejnice.com/cours en ligne/l'aventure de soi)...

Au chapitre 17-1 la Tora donne le commandement suivant : « Tu ne sacrifieras pas pour D'IEU un taureau ou un agneau qui aura un défaut ». La bête apte à monter sur l'autel des sacrifices doit être sans défaut. Quel est l'enjeu de ce commandement ? **Rav Wallah' chalita (Maâyan Hachavouâ)** raconte : Rav Moché était un homme qui se dévouait grandement pour l'éducation des jeunes enfants, et s'évertuait à convaincre les parents à inscrire leurs enfants dans des écoles juives où on s'assurait de l'éducation juive des enfants. De manière générale il avait beaucoup de succès dans cette tâche ; jusqu'au jour où une mère lui dit "désolé je ne peux inscrire mon fils dans une école juive, vous avez raison on lui apprendra les valeurs de notre peuple, la foi en D'IEU etc., cependant dans ces écoles les conditions de travail ne sont pas aussi agréables que dans les écoles publiques, les locaux y sont moins agréables etc.". Le Rav ne baissa pas les bras, il revint chez cette dame jusqu'à ce qu'au final elle accepte non pas de bon gré d'inscrire son fils dans une école religieuse. Au bout de quelques mois la femme appelle le Rav et le remercie d'avoir insisté d'inscrire son fils dans une école juive, son fils est enchanté de l'ambiance, il apprend bien etc. Le Rav lui dit "mais cela ne vous dérange plus que les conditions de travail sont quelque peu désagréables?". La femme répondit "lorsque le contenu est bon je ne regarde plus le contenant". Le Rav la félicita et expliqua "un Sefer Tora doit être confectionné dans les meilleures conditions : une belle écriture et un bel étui, par contre s'il manque une seule lettre au Sefer Tora il sera disqualifié même s'il a un bel étui, mais s'il est entier et bien écrit il est cachère et saint même sans étui !!! En matière d'éducation il ne faut pas se soustraire aux conditions matérielles, il faut davantage et avant-tout s'assurer du contenu valide de l'enseignement". C'est cela l'enjeu de notre verset : un taureau tout aussi beau et imposant il sera disqualifié s'il a un défaut. Un petit agneau sans défaut et parfait sera avantagé à ce gros taureau imprimé d'un défaut. C'est le conflit entre le Beau et le Vrai...

Le Lekha Dodi présent dans la cité est rentré dans sa dix-neuvième année !!!
DONS : CEJ 31 avenue henri barbusse 06100 Nice

Lorsqu'on regarde objectivement l'état de notre peuple aujourd'hui on peut être surpris des drames qui accablent de nombreuses personnes. Pourquoi le sang d'Israël continue de couler ? Qu'est-ce qui peut l'arrêter ? Qui ne sait pas poser la question ? Qui n'aimerait pas connaître le remède ?

Rav Chilo ben David (Haparacha Hamah'kima) rapporte au nom du Maguid de Kelem la réflexion suivante basée sur un verset de notre paracha. Au chapitre 17-8 la Tora dit « Si un cas te dépasse, entre sang et sang, entre verdict et verdict, entre plaie et plaie, sujet de controverses dans tes villes » - si tu t'interroges de savoir quelle différence y-at-il entre le sang d'Israël qui est versé, comme si le verdict d'Israël était différent de celui des nations ? La réponse est « sujet de controverses » - la discorde qui règne entre les communautés est la cause des drames qui atteignent Israël !!! Chaque bagarre entraîne ici ou là des catastrophes. Combien de morts et de malades faut-il pour stopper l'hémorragie, celle-ci qui trouve son origine à cause de "ceux" qui œuvrent pour les discordes !!! Le Rambam écrit « j'ai vu des familles qui ont disparu, des villes rayées de la carte, des justes mourir, des individus périr pour la seule raison de la discorde qui règne. On n'a pas fini de conter les mésaventures de la mésentente !!! ». Rabénu Béh'ayé écrit « les peuples disparaissent à cause de la discorde. Le "grand abîme", pire punition divine est réservée aux querelleurs ! ». Le Chevet Moussar affirme « alors que les impies restent maximum douze mois en enfer, pour les querelleurs le temps va au-delà de douze mois ils y restent des décennies ! ». Le Maâlta Hamidot écrit « là où il y a querelle il ne peut y avoir de bénédiction ! Le mot mah'lokete en hébreu est l'acrostiche de Maka (plaie), H'aron (colère), Likouï (coups), Kélala (malédiction), Tah'lit (extermination) ». Rav Chilo conclut « sauve toi de la mah'lokète (querelle) comme si tu fuyais le feu ».

**Lekha Dodi dédié à la mémoire de
Madame Brigitte Rivka bat Yasmina Zakini
zih'rona livrah'a**

Qui juge l'homme ?

Au début de la paracha la Tora nous ordonne de constituer des tribunaux pour régir la loi et la faire appliquer. Dans Dévarim Raba (5-5) il est rapporté l'enseignement de Rabi Eliezer qui disait « là où il y a le din (justice) il n'y a pas le din, et là où il n'y a pas le din il y a le din », le Midrach s'étonne bien évidemment sur le sens de cette phrase et corrige les propos de Rabi Eliezer qui disait plutôt « si le din est pratiqué en bas il n'y aura pas de din d'en haut, mais si le din n'est pas installé en bas alors c'est le din d'en haut qui s'effectue ». Le Maharzou explique : si les hommes établissent des tribunaux qui font pratiquer la loi il n'y aura pas l'intervention de D'IEU pour châtier les hommes ! Cet enseignement est majeur, D'IEU a laissé la place aux hommes animés de Tora de régir la loi, de l'installer et de la faire pratiquer, au cas où les hommes refusent la loi du Tribunal – soit en établissant pas de tribunaux soit en s'éloignant de leur verdict alors c'est D'IEU qui imposera sa loi sur terre. En vérité le problème est assez profond : l'homme n'aime pas la loi, il n'aime pas qu'on lui dicte ce qu'il doit faire, de surcroit si c'est un autre homme qui lui indique la marche à suivre. Les enfants ne supportent pas que les parents les guident. Dans le couple aucun des conjoints ne supporte lorsque l'autre lui commande des ordres. Les élèves sont sourds quant aux recommandations de leur maître. Et les Rabanim... n'ont parlons pas, qui les écoute ?! Alors D'IEU dit : si vous refusez la loi des hommes, je me chargerais d'instaurer la loi... !

Rav A.Y Pasin (Mida Keneged Mida vol. 3) écrit : si l'homme se juge lui-même et prend conscience de ses fautes jusqu'à faire téchouva, alors D'IEU n'a pas besoin de lui faire justice pour le réveiller, mais si l'homme ne se juge pas prenant conscience de ses fautes à corriger alors D'IEU se chargera de le réveiller pour qu'il se repente.

La Vie

On ne parlera jamais assez de la vie de son sens et de ses valeurs. Roch Hachana approche et nous allons implorer D'IEU pour qu'il nous accorde gracieusement encore une année de vie. Mais de quelle vie parlons-nous ? Avons-nous le même sens de la vie que D'IEU donneur de la vie ?

« Afin que tu vives », on peut lire au chapitre 16 verset 20. La Tora invite l'homme à respecter La Loi afin qu'il trouve à travers elle La Vie. Quest-ce que la vie authentique, si ce n'est celle du monde à venir ?! Alors, « tu prendras possession de la terre » (suite du verset) – c'est la terre du monde qui est entièrement bon.

Rav BenTzion Moutsapi chalita (Dorech Tzion) raconte : un homme voyageait, au milieu de son voyage il assista à un combat entre deux oiseaux à tel point que l'un tua l'autre. Le vivant alla chercher une plante la déposa sur le cadavre de son adversaire et celui-ci revit ! L'homme décida d'en faire lui-même l'expérience, il cueilli de cette plante et la déposa sur le cadavre d'un lion. Effectivement le lion ressuscita ! A peine ressuscité le lion dévora l'homme !!! Tel est l'homme, D'IEU lui offre la vie et plutôt que d'investir sa vie dans quelque chose de convenable, l'homme "mange" D'IEU et l'oublie !

Horaires Chabat Kodech Nice 5778/2018

vendredi 17 août-6 eloul entrée de Chabat 19h45, coucher du soleil 20H31

samedi 18 août-7 eloul fin du chémâ 9h24,

sortie de Chabat 21h16, Rabénou Tam 21h53

Pour les Séfaradim, réciter la bénédiction de l'allumage

AVANT d'allumer les lumières du Chabat